

Pays : Argentine

Commission : Affaires politiques internationales

Thème : La communauté internationale face à l'ébauche d'un Etat sunnite au Moyen Orient

La communauté internationale assiste depuis déjà plusieurs années à l'apparition d'un Etat sunnite au Moyen Orient. La situation dans cette région du monde est aujourd'hui dramatique. Les frontières tracées par les accords Sykes-Picot du 16 mai 1916 sont aujourd'hui encore en place et ainsi, les croyances religieuses divisent les nations, surtout entre les chiïtes et les sunnites.

Ces frustrations et conflits ont favorisé l'émergence de groupes terroristes qui revendiquent violemment leurs idéologies. La montée du mouvement djihadiste radical, particulièrement en Syrie et en Irak, a d'ores et déjà fait de nombreuses victimes et touche aujourd'hui le monde entier, comme nous avons pu le constater avec les attentats en France, en Tunisie, au Liban et dans bien d'autres pays encore en 2015.

La République d'Argentine déplore ce constat. En tant que membre des Nations Unies et du G20, qu'ancien membre temporaire du Conseil de sécurité et surtout en tant que démocratie, elle se sent concernée par cette situation catastrophique.

L'Argentine tient à rappeler, et se félicite, que l'Organisation des Nations Unies a déjà voté le 24 septembre 2014 une résolution empêchant le financement, le regroupement et les déplacements des groupes djihadistes et par la suite, le 12 février 2015, une autre résolution condamnant toute contribution financière à l'organisation terroriste Daesh. Elle félicite les Etats onusiens d'avoir appliqué ces résolutions et encourage les membres de l'Organisation à poursuivre ces démarches permettant de contrer l'expansion des djihadistes salafistes et de l'Etat Islamique.

Cependant la République d'Argentine tient à exprimer son désaccord avec la décision des membres de la Coalition arabo-occidentale. Comme l'avait déjà affirmé notre ancienne présidente Cristina Fernandez de Kirchner, l'Argentine ne propose ni ne soutient une intervention militaire étrangère en Syrie. Les plus de 4000 raids aériens menés et les 10 000 soldats irakiens formés à se battre contre les djihadistes montrent certes la détermination des membres à lutter contre Daesh, mais n'aident en rien à améliorer la situation dans les régions concernées. Elles ne font qu'accroître la violence sur le territoire et touchent malheureusement les populations civiles. Intervenir de cette façon ne correspond pas aux valeurs, à la paix que défend l'Argentine.

Les bombardements par le régime de Bachar El-Assad sur les civils syrien le 21 août 2013 sont inexcusables, mais l'intervention militaire étrangère ne fait qu'aggraver la situation actuelle car cela permet l'entrée d'armes dans les zones de conflits. Les armées étrangères apportent effectivement du matériel en Syrie, situation dont l'Etat Islamique profite pour se fournir lui-même. L'Argentine estime qu'une telle situation ne peut se résoudre en faisant encore plus de victimes, et qu'il faut absolument aborder ce sujet de manière plus civilisée.

Elle encourage donc toute nouvelle stratégie plus pacifiste de la Coalition internationale et espère qu'elle affaiblira la montée de cet Etat sunnite salafiste, et empêchera la conquête par cet Etat d'autres villes syriennes et irakiennes, afin de ne pas reproduire les événements de 2015, c'est-à-dire la prise de Ramadi et de Palmyre. Ces conquêtes en Irak et en Syrie sont malheureusement la preuve que Daesh ne s'est pas encore affaibli et ainsi que les interventions militaires n'ont rien pu empêcher. L'Argentine est consciente de la gravité de ces événements. Elle soutiendra toute nouvelle résolution qui pourrait résoudre la question de l'apparition d'un Etat sunnite salafiste au Moyen-Orient en tenant compte des populations civiles et invite tous les membres de la communauté internationale à considérer cet élément majeur pour pouvoir, tous ensemble, lutter contre la barbarie.